

---

## État de santé du lac Nick : Résumé du rapport

---

Compte tenu de sa beauté naturelle, de sa valeur écologique ainsi que des activités récréatives et de villégiature qu'il offre, le lac Nick constitue un enjeu pour l'économie locale. C'est pourquoi différents utilisateurs du lac, dont l'Association des propriétaires du lac Nick, sont préoccupés par sa santé et par la nécessité d'évaluer son état. Afin de répondre à cette demande, un diagnostic de l'état de santé du lac Nick a été réalisé en 2005. Ce diagnostic est basé à la fois sur l'état des rives du lac, la qualité de ses eaux profondes, l'état de ses principaux tributaires et sur l'état de la zone littorale (sédiments, plantes aquatiques et algues vertes).

Pour ce faire, un inventaire de l'état du littoral et de la rive a été réalisé. Au total, 110 portions de littoral (transects) et 45 portions de rives ont été inventoriées. D'autre part, durant l'été, six campagnes de mesure de la transparence de l'eau ainsi que deux campagnes d'analyses physico-chimiques ont été effectuées à la fosse du lac et à l'embouchure des cinq tributaires. Finalement, un bilan des données acquises depuis 2004 par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été dressé.

Les résultats de cette étude ont permis de montrer que ce lac est en bonne santé de façon générale. Les eaux du lac sont évaluées oligo-mésotrophes et les cinq ruisseaux qui alimentent le lac présentent généralement des eaux de bonne qualité. De plus, aucune espèce de plantes aquatiques envahissantes n'a été recensée. Cependant, le lac Nick montre certains symptômes d'érosion et d'eutrophisation accélérée. D'une part, certaines rives du lac ont été déboisées et artificialisées. De plus, une grande partie du littoral présente une forte accumulation de sédiments organiques d'origine naturelle et anthropique. Finalement, certaines régions présentent de denses herbiers de plantes aquatiques ainsi que des algues vertes.

Suite à ce diagnostic, il importe de passer à l'action afin de réduire les apports en nutriments et de limiter l'érosion des sols du bassin versant (contrôle des sédiments). Chacun des intervenants du milieu (essentiellement riverains et gestionnaires du territoire) est interpellé. Parmi les pistes de solutions proposées, on peut citer :

- Mettre en place un programme de renaturation des rives.
- Informer tout nouveau résident des lois et règlements en vigueur sur le bord de l'eau.
- Protéger les bandes riveraines qui sont actuellement à l'état naturel (lac et ruisseaux).
- Abolir l'usage de fertilisants et des pesticides sur les pelouses riveraines.
- Vérifier l'efficacité et la conformité des installations septiques.
- Privilégier l'emploi de la méthode du Tiers inférieur lors de l'entretien des fossés routiers.
- Utiliser des techniques pour contrôler l'érosion lors de toute construction (route, résidence).
- Protéger les milieux humides et l'encadrement forestier du lac.

D'autre part, il convient de poursuivre les études sur l'état de santé du lac. Les suivis recommandés sont principalement :

- Transparence de l'eau à la fosse : 4-6 mesures par année.
- État de la rive des tributaires et programme S.A.G.E. du RAPPEL.
- État de la rive : à tous les 5 ans.
- Qualité de l'eau des tributaires (prélèvement d'échantillons d'eau) : à tous les 2 ans.
- Qualité de l'eau à la fosse (prélèvement d'échantillons d'eau) : à tous les 2 ans.
- Profil d'oxygène à la fosse : à tous les 5 ans.
- État du littoral : à tous les 5-10 ans.